

Informations & Activité(s) exercée(s)

Intitulé : Code NAF :

Date d'ouverture et clôture de la **1ère déclaration transmise au centre** : du au

Ouverture et clôture de la déclaration suivante : du au

Catégories : Bénéfices Agricoles (BA) Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)

Bénéfices Non Commerciaux (BNC) Impôt sur les Sociétés (IS)

Régime fiscal si BIC ou BA : Réel simplifié Réel normal Micro-entrepreneur

Régime fiscal si BNC : Déclaration contrôlée (2035) Régime salarié (assureurs) Micro-entrepreneur

Membre d'une : SISA ou SCM Nom de la société :

TVA : Assujetti Assujetti partiel Franchise de TVA Non assujetti

Fréquence de vos déclarations de TVA : CA3 mensuelles CA3 trimestrielles CA12 CA12E

Qui nous transmet vos déclarations : Vous Votre cabinet comptable ou Conseil

En adhérant à ENORGA, je m'engage à :

Produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère et complète ; ①②③

Adresser chaque année à ENORGA mes déclarations fiscales complètes, ceci dans un délai de 4 mois à compter de la date de clôture de l'exercice (délai porté à 5 mois pour les clôtures au 31 Décembre) ; ①

Prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association et les respecter ; ①②③

Informer ma clientèle de ma qualité d'adhérent, en affichant dans mon local commercial ou cabinet, visible de la clientèle, la mention « membre d'un organisme de gestion agréé par l'administration fiscale acceptant à ce titre les règlements par carte bancaire ou par chèques libellés à mon nom » et en reproduisant cette mention sur toute correspondance ou document professionnel remis ou adressé aux clients ; ①

Régler dans le mois qui suit toute facture qui m'est adressée (voir Conditions Générales de Vente sur www.enorga.fr) ; ①②③

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés de l'Etat et des collectivités territoriales et aux démarches de mise en conformité à effectuer est proposée par l'organisme ; ①

Accepter les contrôles diligentés par l'association : contrôle formel des documents ou contrôles de cohérence et vraisemblance et à répondre aux demandes d'informations résultant de ces contrôles ; ①

Autoriser ENORGA à transmettre ma déclaration fiscale et mon attestation par voie électronique aux Services Fiscaux (procédure EDI TDFC) ; ①

Autoriser ENORGA à utiliser de façon anonyme toutes les données figurant sur mes diverses déclarations afin d'établir des statistiques départementales, régionales ou nationales ; ①②③

Par la signature de ce bulletin d'adhésion, je donne mandat à ENORGA pour l'accomplissement de formalités de télétransmission non effectuées par moi-même ou mon conseil ; ①②③

Respecter les délais d'adhésion. En cas de première adhésion, j'ai 5 mois à compter de l'ouverture de mon exercice comptable pour renvoyer ce bulletin. Dans les autres cas, les délais sont variables. Consultez-nous car cette question conditionne l'octroi des avantages fiscaux ; ①

L'adhésion est ensuite reconduite automatiquement chaque année, sauf avis contraire de votre part. ①②③

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente (www.enorga.fr).

Cachet du membre de
L'Ordre des Experts Comptables
(le cas échéant)

Fait à Le
Signature précédée de la mention
manuscrite « lu et approuvé »